BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

DU PÉRIGORD

PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS

Tome LXXVII. — 1re Livraison



PÉRIGUEUX

Imprimerie Périgourdine, place Francheville.

Janvier-Mars 1950

SOMMAIRE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LA 1re LIVRAISON

Payez votre cotisation

France : 200 frs - 300 frs pour membres mari et femme.

Etranger : 300 frs.

EVITEZ le règlement par chèque sur les banques.

UTILISEZ LE C. P. DE LA SOCIÉTÉ

6, Avenue Cavaignac, Périgueux **281.70** Limoges.

Pour les cotisations non réglées au **1er Juillet**, M. le Trésorier fera présenter des quittances majorées de **100 francs**, pour récupération des frais de timbre et de présentation.

BULLETIN

DE

LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

DU PÉRIGORD.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

DU PÉRIGORD

PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS

TOME LXXVII. — 1re Livraison



PÉRIGUEUX

IMPRIMERIE PÉRIGOURDINE, place Francheville

—

Janvier-Mars 1950

SÉANCES MENSUELLES
DE LA
SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DU PÉRIGORD

Séance du jeudi 4 janvier 1950

Présidence de M. le Dr Ch. LAFON, Président

Présents : 29.

M. LE PRÉSIDENT offre à tous les membres de la Société ses meilleurs vœux de nouvel an. Au nom du bureau, M. le Secrétaire général adressera à M. le comte de Saint-Saud, vice-président, ses félicitations et ses souhaits à l'occasion du 75e anniversaire de son entrée dans notre compagnie.

Il remercie M. le colonel Bouet, M. Laborderie-Boulou, M. Lang, du St. John's College, de Cambridge; M. l'abbé Yon, M. Bourdeillette, ambassadeur de France à Caracas, et Mlle Duparc, de Genève, des vœux de prospérité qu'ils ont envoyés à la Société.

Félicitations. — MM. Albe et Rouch, officiers de l'Instruction publique; Grégoire (Jean Sylvaire) et Grelier, officiers d'Académie; D. Lang, docteur en philosophie, de l'Université de Cambridge.

Remerciements d'admission. — Mmes Corneille et Donzeau, MM. Desage, Dumigron et Durand-Teyssier.

Bibliographie. — M. LE PRÉSIDENT passe en revue les publications reçues depuis la dernière séance.

Lou Bournat, bulletin de l'Ecole félibréenne du Périgord, janvier-décembre 1949, est consacré tout entier à la félibrée de Belvès (3 juillet).

Le *Bulletin de la Société préhistorique française,* septembre-octobre 1949, annonce la tenue à Paris, en juillet 1950, du XIIIe Congrès préhistorique de France.

L'abbaye de la Couronne fait l'objet, dans les *Bulletins et Mémoires* de la Société historique et archéologique de la Charente, année 1948, d'une importante étude de M. Ch. Daras. L'évêque de Périgueux assista, le 30 septembre 1201, à la consécration de cette belle abbatiale, dont il ne reste

que des ruines. L'établissement fut réformé au XVII[e] siècle par l'abbé de Solminihac, qui amena avec lui plusieurs religieux de Chancelade et rebâtit l'aile orientale du cloître avec beaucoup d'entente. Il faut lire encore dans ce volume les souvenirs précis de M. de La Bastide sur « les voyages par la poste et les diligences au XIX[e] siècle ».

M. LE PRÉSIDENT note l'intérêt et la belle présentation des publications reçues de l'Institut international des Etudes ligures, à Bordighera (Italie), qui désire en échange recevoir notre *Bulletin*.

Don d'ouvrage. — Notre distingué collègue, M. ESTIGNARD, offre à la bibliothèque le livre de M. Darbon, *De chez nous et de Chrétienté*. Joseph Chaminade (1751-1850). Paris, Ed. Spes, 1946; in-8°, 244 pages.

M. le Secrétaire général analyse brièvement ce volume; il annonce que le Clergé bordelais se prépare à célébrer le centenaire de la mort du fondateur de la Congrégation enseignante des Marianistes; le Périgord, dont le P. Chaminade était originaire, où il a fait ses débuts, et dont il est une des grandes figures catholiques, se devrait de s'associer à cette pieuse commémoration.

En remerciant M. Estignard, M. LE PRÉSIDENT dit qu'à Bordeaux, le tombeau du Père Chaminade fut longtemps l'objet de dévotions populaires qui n'étaient pas sans rappeler celles des convulsionnaires de Saint-Médard.

Communications. — M. Franck DELAGE, qui a été chargé d'établir pour la *Forma orbis Romani*, la carte des vestiges gallo-romains dans trois départements, dont la Dordogne, fait appel à ses collègues de la Société historique et archéologique pour compléter, en ce qui concerne ce dernier département, la documentation qui sera reportée sur la carte de l'Etat-Major.

M. le D[r] Charles LAFON montre le prospectus que, lors de son passage à Périgueux, fit distribuer Philip Jeune, opticien anglais, « A la longue-vue anglaise », qui déballait ses marchandises chez Bonhore, place du Codere. Cet imprimé, présenté comme « Catalogue », échappait au droit de timbre prévu par la loi de 1818.

M. LE PRÉSIDENT offre aux archives de la Société deux lettres du marquis de Sauvebœuf à son subordonné,

M. de Martainville, commandant le château de Saint-Paul-de-Serre. Datées de juillet 1653, elles se placent dans la dernière période des troubles de la Fronde, entre la délivrance spontanée de Sarlat (2 mars) et le retour à l'obéissance royale de la ville de Périgueux. Ces pièces seront publiées avec le commentaire établi par M. Lavergne.

Mme G. Lasserre a dressé, d'après des papiers qui lui ont été aimablement confiés le plan du bourg de Saint-Vivien de Vélines au XVIIIe siècle. Chaque maison ou chaque parcelle y figure, avec le nom des propriétaires, suivant sa nature ou sa destination. Pareil travail, tenté partout où des documents existent, serait un précieux appoint à l'histoire de l'urbanisme. A Saint-Vivien, peu de chose a changé depuis.

Notre zélée correspondante a joint à ce dossier des extraits de procédures criminelles, datées de 1697 et 1739; elles pourront figurer dans nos Varia.

Dans sa lettre d'envoi, Mme Lasserre mentionne qu'au lieu de la Fon, toujours à Saint-Vivien, on vient de découvrir, adossée à la fontaine actuelle, une petite construction voutée, protégeant l'auge rectangulaire de la Fon Sanguinaygue, qui est en ce moment à sec, fait qui ne se produit qu'exceptionnellement.

Enfin, à l'intention de M. Secondat, est signalée l'existence à Bonneville d'une petite exploitation métallurgique à la Grosse-Forge. La mine était tirée d'un coteau voisin. La forge a appartenu jusqu'au XIXe siècle aux familles Sailhen, Vincens et Faure de La Sablière. Un atelier de forgeron se voit encore au centre du hameau. La maison des maitres est ancienne et conserve de belles boiseries et une cheminée de pierre.

M. Corneille fait don aux archives de la Société de cinq affiches, imprimées à Périgueux, chez Dupont ou Canler, dit an IV de la République à 1815; il y joint un exemplaire du tableau des valeurs successives du papier-monnaie de 1791 à l'an V.

De la part de notre distinguée collègue Mlle Duparc qui, le 26 octobre, a fait à Genève, à l'association des Femmes universitaires, une causerie sur son voyage de Dordogne, M. Corneille offre le fac similé d'une lettre écrite de Genève par Bouchard d'Aubeterre à son coreligionnaire Coladon,

ainsi que la copie d'une lettre de Calvin au père de Bouchard, gentilhomme catholique en France, au nom de son fils, alors réfugié à Genève. Ces documents figurent dans les *Opera Calvini*, éd. Baum, Cunitz et Reuss, t. XIV, n°s 1.496 et 1.745, et t. XX, n° 4.269.

Dans la *Revue de l'Agenais*, juillet-août 1909, M. Corneille a relevé que l'évêque Guy de Castelnau dut le siège épiscopal de Périgueux à l'entregent des Bouyssou, banquiers rouergats établis à Toulouse et trafiquant licitement des bénéfices d'Eglise. Notre trésorier parle également des calices en argent que le pape Jean XXII envoya en 1322 à vingt-cinq églises pauvres, dont celle de Borrèze, en Périgord. (Cf. chanoine Albe, *Autour de Jean XXII*.) Ce précieux cadeau a disparu dans l'incendie de l'église, en 1890.

M. Corneille mentionne encore, d'après le *Bulletin de la Société des Etudes du Lot*, d'octobre-décembre 1949, la fourniture faite à l'église de Monpazier de deux tabernacles et de huit chandeliers dorés par Béraud, doreur dans cette localité (1749).

M. Perche apporte une fâcheuse nouvelle : le clocher-mur et la façade de l'église de Fleurac viennent de s'effondrer. Sur sa demande, la Société historique et archéologique du Périgord émet le vœu que le service des Beaux-Arts, prenne, de concert avec la commune, les mesures de conservation qui s'imposent à l'égard de cet édifice.

M. Louis Peyrille lit une note sur le gisement préhistorique de Millac de Mauzac, sur la Dordogne. Il présente une fort belle lampe magdalénienne en grès qu'il a découverte au cours de ses fouilles.

M. Jean Secret a relevé, dans le dernier numéro de la *Revue d'histoire de l'Eglise de France*, la mention d'un article de M. G. Debien, « Une maison d'éducation à Saint-Domingue, les Religieuses du Cap (1731-1802) », qui a trait à l'établissement dans cette colonie des Filles de Notre-Dame de Périgueux. (Cf. chanoine Entraigues, *La bienheureuse Jeanne de Lestonnat*.)

Notre Secrétaire adjoint nous fait part de la publication, dans le *Bulletin de l'Association Guillaume-Budé*, des discours prononcés, tant à Bergerac qu'au château de Grateloup, lors des fêtes du Centenaire de Maine de Biran.

M. Jean Secret s'entremettra pour que ce fascicule soit offert à la Société.

Il a récemment visité, en compagnie de M. Perche, les ruines du prieuré de Belleselve, dans un coin peu accessible de la commune de Fleurac. C'était là un prieuré de l'ordre limousin de Grandmont, plus tard réuni à celui de la Faye de Jumilhac. Il subsiste des traces de la chapelle, simple nef à chevet hémicirculaire, ainsi qu'une grande citerne (ou silo) taillée dans le roc.

Les établissements de l'ordre de Grandmont en Périgord ont été étudiés, comme le rappelle M. Jean Secret, par Louis Guibert et d'après lui, par l'abbé Goyhenèche [*B.S.H.A.P.*, t. VI (1879), pp. 243-245], mais ce qu'on sait sur eux reste bien sommaire.

Admissions. — Mlle Georgette CHAUVET, Villefranche-de-Longchapt, présentée par Mme Gardeau et Mlle Tauziac;

M. Jean CONCHON, O. ✱, trésorier-payeur général des Bouches-du-Rhône, Marseille; présenté par Mme Gardeau et le docteur Conquet;

M. Louis COUSINET, receveur-percepteur à Rueil-Malmaison; présenté par les mêmes;

Mgr Gabriel DEFFREIX, ✱, vicaire général, directeur des Œuvres diocésaines, boulevard Michel-Montaigne, 23, Périgueux; présenté par MM. Jean Secret et le chanoine Gautier;

M. Maurice GENEVOIX, de l'Académie Française, les Vernelles, Saint-Denis-de-l'Hôtel (Loiret); présenté par MM. le docteur Lafon et O'Héguerty;

M. Norbert MEYTADIER, géomètre, Villefranche-de-Longchapt; présenté par Mme Gardeau et le docteur Conquet;

Mme PLAZANET, Périgueux; présentée par MM. Plazanet et Corneille;

M. R. SEMPÉ, Le Puy, par Ribérac; présenté par MM. E. Dusolier et A. Léonardon;

Mme VEYSSIÈRE, institutrice, Villefranche-de-Longchapt; présentée par Mme Gardeau et Mlle Tauziac;

Mme WIEHE-DUCLOS, Villefranche-de-Longchapt; présentée par Mme Gardeau et M. A. Lagarde.

Le Secrétaire général,
G. LAVERGNE.

Le Président,
D^r^ Ch. LAFON.

Séance du jeudi 2 février 1950

Présidence de M. le Dr LAFON, Président

Présents : 21. — Excusé : 1.

Nécrologie. — M. Josselin, notaire à Bourdeilles, membre titulaire depuis 1922. L'assemblée s'unit aux regrets exprimés par M. le Président.

Félicitations. — M. Paul Wilhelm, nommé chevalier de la Légion d'honneur; Mme de La Motte, qui a reçu la médaille d'honneur d'argent de la ville de Périgueux.

Remerciements. — Mme Wiehe-Duclos, Mlle Chauvet, Mgr Deffreix, MM. Conchon, Meytadier, Sempé et Veyssière.

Correspondance. — M. Lacorre, président de l'Association des Amis des Eyzies, se félicite, à l'occasion du nouvel an, des rapports cordiaux qui existent entre cette association et la Société historique et archéologique du Périgord.

M. Denoix de Saint-Marc signale à M. le Président que le maréchal des logis Hugues du Cheyron du Pavillon, décoré de la Médaille militaire et de la Croix de guerre, mort de ses blessures à Béthune, le 21 juillet 1940, ne figure pas au tableau des membres de la Société morts pour la Patrie. Cette regrettable omission sera réparée sur la prochaine liste.

Mme la comtesse de Saint-Saud-Arné remercie la Société des vœux qu'elle a exprimés pour le nouvel an à son doyen et vice-président, le comte de Saint-Saud, qui envoie à ses collègues son meilleur souvenir et l'assurance de son fidèle attachement.

M. le Secrétaire général de la Fédération historique du Sud-Ouest annonce que le Congrès annuel de ce groupement se tiendra à Cahors, les 20-22 mai, en liaison avec la Fédération du Languedoc-Pyrénées-Gascogne et avec le concours de la Société des Etudes du Lot.

M. Lavergne suggère que la Société historique et archéologique du Périgord mette à profit cette circonstance pour diriger sa première excursion de 1950 sur la si intéressante capitale du Quercy.

M. le Ministre de l'Education nationale fait connaître que le 75e Congrès des Sociétés savantes aura lieu à Nancy, du 30 mai au 3 juin 1950.

Bibliographie. — Sont à signaler :

— dans le *Bulletin Monumental*, t. CVII (Paris, 1949), l'étude de M. le docteur Lesueur sur « Saint-Martin de Tours et les origines de l'art roman »;

— dans le *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie*, 1er et 2e trim. 1949, le « Compte rendu par M. Vasselle, des trouvailles faites à Amiens et dans le département de la Somme », notes sur les caves du XIIIe siècle à Amiens. Il y aurait lieu, pense M. le Président, d'entreprendre à Périgueux une telle prospection; le sous-sol du vieux quartier de Saint-Front possède lui aussi des caves à explorer et à décrire; — *le Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, consacré au Congrès des Sociétés savantes de Poitou-Charente, tenu à Poitiers en 1946; il y a beaucoup à glaner sur l'archéologie religieuse de la Saintonge et de l'Angoumois et dans l'article de M. G. Debien, « Histoire locale, histoire générale », qui traite des enquêtes à mener en commun et en esquisse le programme; — dans les *Mémoires de la Société éduenne*, t. L (1949), 3e fasc., l'article de M. G. Berthollet sur « la restauration d'Autun au IVe siècle »; la disparition des grands édifices romains dans cette ville est due à l'exploitation dont ils ont fait l'objet de la part des habitants au moyen âge et depuis. La même chose s'est passée à Périgueux pour les Arènes.

Moun païs, janvier 1950, annonce la mise en souscription d'un livre de notre collègue, M. Jean Charet : *Le Bergeracois, des origines à 1340*, édité par l'imprimerie générale du Sud-Ouest (H. Trillaud et Cie), à Bergerac.

Un compte rendu du « travail érudit » de notre président sur la *Poste en Périgord* est donné par M. Ch. Parain dans le *Mois d'Ethnographie* d'octobre-novembre 1949.

Dons et achats d'ouvrages. — M. Godon, propriétaire du château du Masnègre, a fait à la Société un très beau don comprenant les six volumes in-4° reliés d'Havard, *La France historique et monumentale* (Société de l'Art français), Paris, s. d., et l'ouvrage de L. Morel, *La Champagne souterraine*. Reims, 1898; in-8° rel.

Ont été offerts par M. E. DUSOLIER, son ouvrage : *Les Maires de Ribérac de 1789 à nos jours.* Ribérac, impr. Guillet-Réjou, 1949; in-8°, 160 pages;

Par la Fédération historique du Sud-Ouest, l'extrait des *Annales du Midi*, t. LXI (1948-1949), contenant le compte rendu de M. Higounet sur le congrès d'études régionales de Périgueux (juin 1949), ainsi que le résumé ronéotypé des communications présentées au cours de ces intéressantes réunions;

Par M. J. FERRIER, correspondant du ministère de l'Education nationale (section de Préhistoire), 9 tirages à part d'études de préhistoire parues, de 1942 à 1949, dans les *Procès-verbaux de la Société linnéenne* de Bordeaux, le *Bulletin de la Société préhistorique française*, et la *Revue du Libournais;*

Par l'Association Guillaume-Budé, son *Bulletin* de décembre 1949 (v. *supra*, p. 4);

Par M. LABORDERIE-BOULOU, la *Revue hospitalière de France*, XIVe ann., novembre-décembre 1949, contenant son article sur « l'indigence et les secours publics dans les doléances de la Marine à Rochefort »;

Par M. David M. LANG, D. Ph., « Some Western Sources of Radiscev's Political Sources » (extrait de la *Revue des Etudes Slaves*, t. XXV); Paris, 1949; in-8°.

M. le PRÉSIDENT remercie tous les généreux donateurs, et tout particulièrement M. Godon.

La Société a fait l'acquisition du volume de vers de M. Edme Goyard, *Le beau pays de mon enfance.* Bois gravés de M. Albe. Périgueux, P. Fanlac, s. d.; in-8°, et du tome II de *Léon Bloy*, par J. Bollery.

M. CORNEILLE, qui présente ce beau livre, consacré aux débuts littéraires de L. Bloy (1882-1892), insiste sur la cocasse dispute qui s'ensuit entre l'écrivain périgourdin et Le Sâr Péladan.

M. le PRÉSIDENT note que le Mage est un peu de chez nous, puisqu'il avait épousé Joséphine de Malet de Roquefort, femme du comte de Barde, petite-fille de Mme de Larmandie. Cette dame finit tristement chez les Religieuses du Toulon.

La Société décide de souscrire à l'ouvrage de M. Franck

Delage, *La troisième guerre de religion en Limousin*, et à celui de M. de Lacrousille, *Mon Périgord* (éd. P. Fanlac).

Compte de gestion. — M. le Trésorier donne lecture du compte de gestion de la Société pour l'année écoulée, qui restera celle du 75ᵉ anniversaire de notre Compagnie. L'augmentation des dépenses est balancée par l'afflux des nouveaux membres et la situation de nos finances permet d'envisager l'avenir avec optimisme.

M. le Président exprime à M. Corneille ses remerciements bien justifiés pour le dévouement qu'il apporte dans ses fonctions d'argentier.

Certains membres, remarque M. le Secrétaire général, se montrent disposés à acquitter une cotisation plus forte si le *Bulletin* devait retrouver l'épaisseur qu'il a conservée jusqu'en 1944. Il faudrait pour cela porter cette cotisation à un minimum de 800 francs, somme qui risque de paraître, à beaucoup, trop élevée.

Communications. — M. le docteur Lafon signale pour figurer au supplément éventuel de la *Bibliographie générale du Périgord*, le livre de notre compatriote, M. Légier-Desgranges, *l'Evasion de Mme de La Motte* (Enigmes et drames judiciaires d'autrefois).

M. Corneille apporte une jolie lettre écrite le 2 mai 1769, par le Mis de Rastignac, l'abbesse de Fongaufier, elle traite des réparations de l'abbaye garanties par le fonds de la loterie; cachet intact « au lion couronné sur champ d'azur ».

Il présente, de la part de Mlle Pellissier, un acte d'association, passé entre maîtres de poste, le 10 janvier 1840, à Bordeaux, sur le service des diligences de cette ville à Périgueux, — ainsi que la photographie d'un plat de soufflet sculpté d'époque Régence.

M. le Président remercie notre aimable collègue, qui offre ces documents à la Société.

Mme Gardeau remet une note : « De quelques *Rôles gascons* relatifs à des villes franches », dans laquelle elle affermit les positions déjà soutenues dans sa monographie de Villefranche-de-Longchapt.

Admissions. — M. Jean d'Artensec, secrétaire administratif à la préfecture de la Dordogne, présenté par MM. G. Lavergne et Clergerie;

M. Noël Becquart, archiviste en chef de la Dordogne; présenté par Mlle Humbert et M. G. Lavergne;

M. André Chose, industriel, 8, rue Quatrefages, Paris (5e); présenté par MM. Corneille et Granger;

M. Pierre-Joseph Dumigron, Minzac; présenté par Mme Gardeau et M. Roger Dumigron;

Le docteur Marie-Antoinette Frouin, 25, boulevard des Arènes, Périgueux; présentée par MM. les chanoines Galineau et Marquay;

Mme R. Forestier, château de la Mothe, par Hautefort, succédant à son regretté mari;

M. Henry Lafargue, architecte diplômé, rue du Gymnase, Périgueux, présenté par MM. Ribes et le pasteur Roth;

Mme Lafond-Grellety, Villefranche-de-Longchapt; présentée par Mme Gardeau et M. Guillou;

Mme Jacqueline Marchesseau, Villefranche-de-Longchapt; présentée par les mêmes;

M. Roger Puisarnaud, Le Maine-Jacquet, Villefranche-de-Longchapt; présenté par les mêmes;

M. Marcel Ventenat, conseiller général de la Dordogne, président de l'Association « Les Croquants du Périgord », 15, rue de la Santé, Paris (13e); présenté par MM. Gilbert Privat et J. Magne.

Le Secrétaire général,	*Le Président,*
G. Lavergne.	D^r^ Ch. Lafon.

Séance du jeudi 2 mars 1950

Présidence de M. le Dr LAFON, Président

Présents : 22.

Nécrologie. — M. Court, avoué licencié à Périgueux. L'assemblée s'unit aux condoléances exprimées par M. le Président.

Remerciements. — MM. R. Clergerie, Cousinet, Puisarnaud et Ventenat.

Correspondance. — Par lettre du 24 février, M. le Préfet a informé M. le Président que toutes dispositions ont été prises pour étayer et réparer l'église de Fleurac.

L'University Microfilms, de Michigan (U.S.A.), propose de microfilmer, à dater de 1950, le *Bulletin* de la Société et s'engage à verser, en dollars, 10 % de droits de reproduction sur toutes les bobines livrées aux universités, bibliothèques et collèges. Cette proposition est adoptée.

M. Georges Rocal rectifie l'erratum (1848 pour 1849), t. LXXVI, p. 153 du *Bulletin.*

A la question d'héraldique posée par le docteur L'Honneur (séance de novembre 1949), ont répondu deux de nos collègues, M. de Rimonteil et M. A. de Boysson. Les armoiries sont celles des Boucher de la Tour du Roc. Cette famille exploitait une forge dans la vallée de la Petite-Beûne, elle y fondait des plaques de cheminée. M. de Boysson en possède deux spécimens datés de 1677, il en a vu plusieurs autres.

M[me] Gardeau nous informe que le Conseil municipal de Villefranche-de-Longchapt a approuvé la suppression du *p* de la dernière syllabe de *Lonchapt;* l'orthographe du XVIII[e] siècle se trouvera ainsi rétablie quand le Conseil d'Etat aura statué.

Bibliographie. — Dans la *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, 1949, fasc. 1-2, M. Dandurand signale l'important article de M. C. Barrière sur « le Piégutais ».

Entrées d'ouvrages et de documents. — M. Henri Lacape, ingénieur général des Poudres, a fait hommage à la bibliothèque de ses *Souvenirs de jeunesse.* Bordeaux, éd. Bière, 1950; in-8°, 206 pages, avec la bibliographie de ses travaux scientifiques et littéraires.

M. le Président exprime à notre éminent collègue félicitations et remerciements.

La Société a acheté le bel ouvrage consacré par M. Léo Magne à *L'extraordinaire aventure d'Antoine de Tounens, gentilhomme Périgordin, avoué, conquistador, roi d'Araucanie-Patagonie.* Préf. d'André Maurois, de l'Académie Française. Paris, éd. Latino-Américaines, s. d.; in-8°, 200 pages ill. — Cette étude renouvelle un sujet traité trop

souvent de façon médiocre, elle présente sous son vrai jour la curieuse personnalité de l'aventureux enfant de Tourtoirac, à qui l'auteur rend justice.

M. le Président souligne l'intérêt des documents produits par M. Léo Magne sur les successeurs d'Orllie-Antoine et sur l'Ordre nobiliaire de la Constellation du Sud.

M. CORNEILLE offre à la bibliothèque la « Lettre pastorale de Mgr l'Evêque de Périgueux et Sarlat... sur Guillaume-Joseph Chaminade, pour le centenaire de sa mort » (suppl. à la *Semaine Religieuse* du 18 février 1950). Périgueux, Ribes et Cournil; in-8°, 15 pages;

« La vie de saint Front, apôtre, premier évêque de Périgueux », manuscrit contemporain de 106 pages, format 211 × 116, carton.; l'auteur, probablement une religieuse, a, ce faisant, « accompli fidèlement le désir d'une Mère vénérée »; elle ne fait que paraphraser le Père Dupuy et l'abbé Pergot;

L'expédition notariée d'une enquête faite à Villars, le 10 et non le 17 juillet 1652, après le passage d'une partie de l'armée de M. le Prince, commandée par les sieurs de Chanlost et Marsain (*sic*). Cette pièce inédite sur la Fronde en Périgord sera publiée en même temps que les lettres de Sauvebœuf offertes à la Société par le docteur Lafon;

Les listes électorales et du jury pour l'arrondissement de Périgueux, année 1837-1838. Notre trésorier indique que la Dordogne comptait alors 7 circonscriptions électorales et 2.601 électeurs censitaires (lois de 1831 et 1833). A l'arrondissement chef-lieu étaient inscrits 361 électeurs, sur lesquels quatre seulement, MM. d'Abzac de La Douze, de Crémoux, de Foucauld et de Lestrade payaient de 1.000 à 3.500 francs d'impôts.

De tels documents, observe M. DANDURAND, mériteraient une étude approfondie.

Communications. — La presse locale a signalé la découverte d'ossements faite en arrachant un arbre dans la commune de Saint-Germain-des-Prés; elle a, dit M. le Président, donné lieu à des bruits fantaisistes, on a parlé d'un tombeau d'évêque, avec sa crosse d'or, mais jusqu'ici rien de réellement intéressant n'a été constaté.

M. le Secrétaire général présente une petite monographie du bourg de Saint-Vivien; Mme G. Lasserre l'a rédigée avec soin et y a consigné des détails inédits.

Mlle Desbarats a constitué un magnifique album en phographiant les « Fers forgés des XVIIe-XVIIIe siècles » encore en place dans les vieilles demeures de Périgueux, soient heurtoirs, grilles d'impostes ou de balcons, rampes d'escaliers, etc... Notre distinguée collègue n'a pas seulement su recueillir et grouper avec goût ces échantillons de la ferronnerie locale, elle nous en fait goûter toute la gracieuse variété.

M. le Président félicite et remercie Mlle Desbarats.

M. Lavergne analyse l'étude consacrée par M. D. Lang aux « Sources de la pensée politique de Radischev ». Cet écrivain russe (1749-1802) est un fils spirituel des écrivains philosophes français du XVIIIe siècle, Helvétius, et surtout, les abbés Mably et Raynal.

M. André Jouanel présente le moulage en plâtre du sceau entier d'Hélie Ier Rudel, seigneur de Bergerac († vers 1250). Cette magnifique pièce, que notre vice-président offre à la Société, a été réalisée grâce aux matrices en bronze de ce sceau, retrouvées il y a peu de temps. La note de notre vice-président sera publiée avec les photographies du moulage.

M. Corneille a retrouvé quelques souvenirs du grand hiver de 1709-1710 en Limousin, Quercy et Périgord. Il parle aussi de démarches entreprises à Périgueux, sur la fin de 1791, en vue d'assurer la navigabilité de l'Isle. Le projet ne paraît pas avoir été suivi.

M. Jean Secret offre à la Société une nouvelle affiche de la série « France », éditée par le ministère des Travaux publics; elle a cette fois pour sujet « la Vache », célèbre désormais, « de Lascaux ».

Il montre un beau portrait du romaniste Camille Chabaneau, traité à l'eau-forte par le graveur Desmoulins, de Brantôme.

Notre secrétaire adjoint a voulu réserver à la Société la primeur de la carte des clochers-murs de la Dordogne, qu'il vient de terminer. Il décrit les divers types et modes de structure de ces édifices, apparus au XIVe siècle, qui sont

233, en nombre, c'est-à-dire bien davantage qu'on pouvait le supposer.

Cette importante étude de statistique archéologique suscite un intérêt fort vif. Diverses observations sont présentées par M. le Président, M. Corneille et surtout le docteur Deguiral, qui évoque les clochers-murs du Midi languedocien et les travaux souvent superficiels qui leur ont été consacrés.

Après cet échange de vues, une parenthèse est ouverte sur un autre groupe d'édifices ruraux, les colombiers ou pigeonniers, dont les variétés méridionales sont également nombreuses et curieuses. L'assemblée n'apprendra pas sans fierté que le Périgord compte quelques pigeonniers fort remarquables et dignes d'être étudiés de plus près : au Bugue, à Barbadeau, près Périgueux, près de la route de Tourtoirac, à Saint-Nexans et à Monestier, et en Sarladais naturellement.

M. Jean Secret a doté le Syndicat d'initiative de la collection des cartes de Cassini relatives au Périgord : ceux de nos collègues qu'elles intéressent pourront les consulter au pavillon de la place Montaigne.

M. Granger note que le centenaire du poète humoriste Emile Goudeau tombera en 1950.

Admissions. — M. Jean Déjean, docteur vétérinaire, Puynormand, par Saint-Seurin-sur-l'Isle (Gironde); présenté par Mme Gardeau et le docteur Conquet;

Mme Gabrielle Giraud, directrice d'école honoraire; présentée par Mmes Moreau et Gardeau;

M. Gaston Pivaudran, ex-sous-chef de bureau principal à la S.N.C.F., 7, rue Victor-Basch, Périgueux; présenté par MM. Lescure et Corneille.

Le Secrétaire général, G. Lavergne.

Le Président, D^r^ Ch. Lafon.

ASSISTANCE AUX REUNIONS

(1er trimestre 1950.)

Mmes Berton, Corneille, Couzinou, Darpeix, Dupuy, Gardeau, Guille, Médus, de Saint-Ours; Mlles Marqueyssat, Reytier, Veyssier; MM. E. Aubisse, Bardy, Bécquart, Ber-

thelot, Borias, Champarnaud, Coq, Corneille, Dandurand, Dumas, Dusolier, Estignard, Granger, Lafille, le docteur Lafon, Lavaysse, Lavergne, Léchelle, Lescure, Peyrille père et fils, Plazanet, Rebière, Rives, Secondat, J. Secret, Teyssandier, Verbauwen, Perche, le docteur Deguiral et A. Jouanel.

APPEL A NOS COLLEGUES

Depuis une quinzaine d'années, l'*Association Académique Internationale*, qui unit des savants de la majeure partie de l'Europe, a entrepris l'Inventaire archéologique des pays romanisés. Pour la France, la tâche a été confiée à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, qui a confié à l'éminent érudit Adrien Blanchet la mission de diriger ce long et difficile travail. M. A. Blanchet m'a fait l'honneur de me demander d'être son collaborateur pour un groupe de trois départements dont la Dordogne. J'ai minutieusement dépouillé tous les ouvrages pouvant fournir des renseignements, commune par commune, sur les vestiges des siècles gallo-romains en Périgord. Une enquête de même nature, menée parallèlement par un très obligeant et compétent compatriote, M. P. Barrière, m'a aidé très efficacement par confrontation à établir l'Inventaire de notre département. Actuellement, nos fiches concernent 220 communes, et ce chiffre est loin de me paraître satisfaisant. Notre département, en effet, compte 587 communes, et il semble, tout bien pesé, que 37 % de nos communes seulement aient connu la civilisation gallo-romaine. Que penser de cela? Si ce n'est que, en beaucoup de localités, les vestiges découverts (sans doute fortuitement) n'ont pas été signalés. A vrai dire, on ne saurait en être très étonné, car les trouvailles d'objets ou les découvertes de substructions sont dues aux travaux agricoles, et nos ruraux n'attachent pas d'importance à ces rencontres et n'en disent rien. Il m'a semblé qu'un appel lancé par la voie du Bulletin à tous les membres de la Société Archéologique du Périgord peut les inciter à signaler tels ou tels détails qu'ils n'ont pas encore révélés, ou à faire des recherches dans les alentours de leur résidence, ou à questionner des habitants de villages et de hameaux. Je crois que, si mes collègues péri-

gourdins veulent bien entendre mon appel, ils apporteront un fort complément aux données actuellement acquises.

Parmi les cantons où la pénurie de renseignements est particulièrement sensible, je remarque ceux de *Belvès, Carlux, Salignac, Mussidan, Saint-Aulaye* (une seule donnée), *Excideuil, Lanouaille* (une donnée), *Beaumont* (*id.*), *Laforce, Monpazier, Villamblard, Villefranche-de-Lonchat.*

La liste des communes à marquer d'un signe positif étant plus courte que celles du signe négatif, nous transcrivons cette liste, établie par canton. Par élimination, on verra aisément les communes défaillantes.

Arrond[t] de Bergerac : Beaumont, Bergerac, Lamonzie-Montastruc, Mouleydier, St-Germain-et-Mons, St-Laurent-des-Vignes, Alles, Badefols-de-Cadouin, Molières, Pontours, Urval, Eymet, Cogulot, Rouquette, St-Capraise-d'Eymet, Serres-et-Monguyard, Issigeac, Boisse, Colombier, Conne-de-Labarde, Eyrenville, Mozmadalès, Monmarvès, Montaut, St-Aubin-de-Lanquais, Laforce, Le Fleix, St-Pierre-d'Eyraud, Lalinde, Couze-et-St-Front, Lanquais, Mauzac-et-St-Meyme, Pressignac, Varennes, Vicq, Biron, Lavalade, St-Cassien; — Grand-Castang, Limeuil, Ste-Foy-de-Longas, St-Laurent-des-Bâtons; — Sigoulès, Gardonne, La Monzie-St-Martin, Monbazillac, Ribagnac, Saussignac; — Vélines, Fougueyrolles, Lamothe-Montravel, Montcaret, Port-Ste-Foy; — Beleymas, Issac, St-Georges-de-Montclar; — Villefranche-de-Lonchapt, St-Médard-de-Gurçon.

Arrond[t] de Nontron : Bussière-Badil, Busseroles, Champniers-Reilhac, Etouars, Piégut-Pluviers, St-Barthélémy, Varaigne; — Cantillac, Condat-sur-Trincou, Quinsac, Sceau-St-Angel, Villars; — Chaleix, La Coquille, St-Paul-la-Roche, St-Pierre-de-Frugie; — Payzac-de-Lanouaille; — Champeaux, Les Graulges, La Rochebeaucourt, St-Crépin-de-Richemond, St-Félix-de-Bourdeilles, Vieux-Mareuil; — Augignac, Le Bourdeix, Javerlhac, St-Estèphe, St-Front-sur-Nizonne, St-Martial-de-Valette, Teyjat; — St-Pardoux-la-Rivière, Champs-Romains, Firbeix, Miallet, Milhac-de-Nontron; — Thiviers, Eyzerac, St-Jean-de-Côle, St-Martin-de-Freyssengeas.

Arrond[t] de Périgueux (en mettant à part *Vésonne*) : Brantôme, Agonac, Bourdeilles, Bussac, Lisle, Sencenac-Puy-de-Fourches, Valeuil; — Excideuil, Génis; — Badefols-d'Ans, La Chapelle-Saint-Jean, Chourgnac, Nailhac; — Champcevinel, Chancelade, Château-l'Evêque, Coulounieix; — St-Astier, La Chapelle-Gonaguet, Coursac, Grignols, Manzac-sur-Vern, Montignac, Razac-sur-l'Isle; — St-Pierre-de-Chignac, Bassillac, Boulazac, Ladouze, Notre-Dame-de-Sanilhac, St-Antoine-d'Auberoche, St-Laurent-sur-Manoire; — Savignac-les-

Eglises, Antonne-et-Trigonant, Cornille, Escoire, Négrondes; — Thenon, La Boissière-d'Ans, Brouchaud, Fossemagne, St-Orse; — Vergt, Chalagnac, St-Amant-de-Vergt, St-Michel-de-Villadeix, St-Paul-de-Serre.

Arrond[t] de Ribérac : Montpon, Echourgnac, Ménestrol-Montignac, Le Pizou, St-Martial-d'Artenset; — Montagrier, Grand-Brassac, Chapdeuil, Creyssac, Tocane-St-Apre; — St-Laurent-des-Hommes, St-Médard-de-Mussidan; — Neuvic, Chantérac, Douzillac, St-Aquilin, St-Germain-du-Salembre; — Ribérac, Petit-Bersac, Bourg-du-Bost, Combéranche-et-Epeluche, St-Martin-de-Ribérac, St-Méard-de-Dronne, St-Sulpice-de-Roumagnac, Siorac-de-Ribérac, Vanxains, Villetoureix; — Lajemaye; — Verteillac, Bouteille, Gouts-Rossignols, Nanteuil-de-Bourzac, La Tour-Blanche.

Arrond[t] de Sarlat : Belvès, St-Pardoux-de-Vielvic, Siorac-de-Périgord; — Le Bugue, Campagnac, Mauzens-Miremont; — Calviac, Carsac-de-Carlux, Ste-Mondane; — Domme, Cénac-et-St-Julien, Florimont-et-Gaumiers, Grolejac; — Montignac, Aubas, Lachapelle-Aubareil, Sergeac, Peyzac-Le Moustier, Valojoulx; — St-Cyprien, Allas-les-Mines, Berbiguières, Bézenac, Coux-et-Bigaroque, Les Eyzies-de-Tayac, St-Vincent-de-Cosse, Tursac; — Eyvigues-et-Eybènes, St-Crépin-et-Carlucet; — La Canéda, La Roque-Gageac, St-Vincent-le-Paluel, Vitrac; — Terrasson, La Bachellerie, Le Lardin, Châtres, Chavagnac, Condat-sur-Vézère, La Feuillade, Grèzes, Pazayac, St-Lazare, Villac, La Villedieu; — Villefranche-du-Périgord, Besse, Campagnac-les-Quercy.

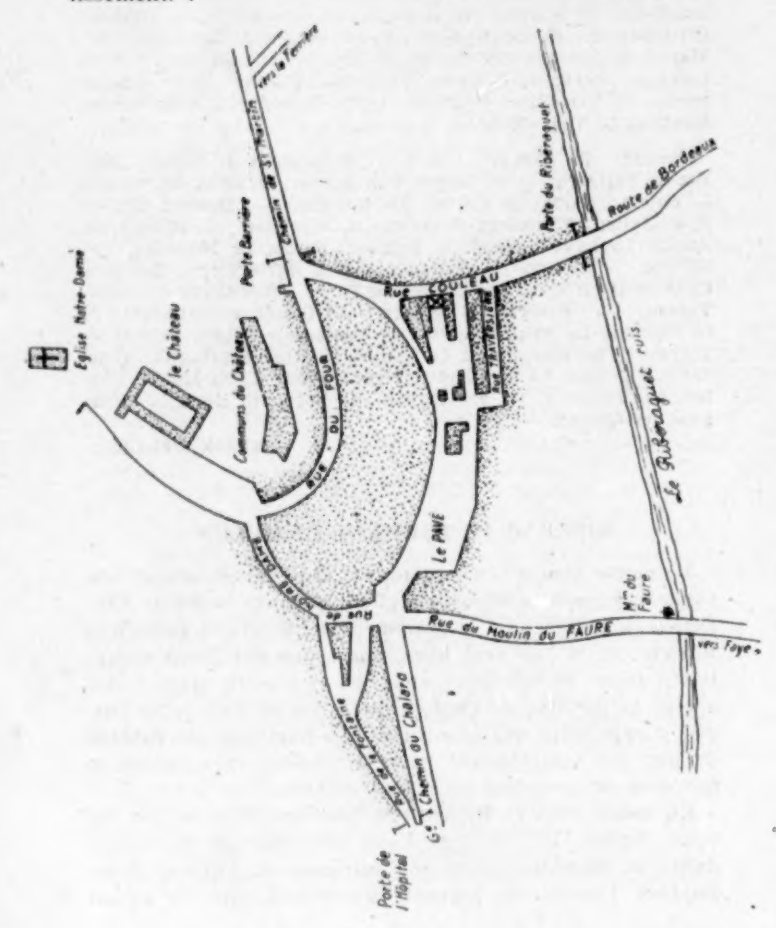
Franck Delage.

RIBERAC AU TEMPS DE RICHELIEU

Il semble bien qu'en ce temps-là Ribérac ait atteint une expansion qu'il ne dépassera guère qu'après la fin de l'ancien régime. Tel il est à ce moment, tel il restera jusqu'à la Révolution. Si l'on veut bien songer que Périgueux comptait à peine 10.000 âmes en 1790, et encore après s'être agrégé la paroisse de Champcevinel, on ne sera point surpris d'apprendre que le nombre des habitants de Ribérac de dut pas sensiblement excéder quatre cents au temps qui nous occupe, cinq cents tout au plus.

Et, même sous la Révolution, bien que Ribérac fût devenu, depuis 1762, le siège d'une subdélégation de l'intendance de Guyenne grâce aux intrigues de l'avocat Jean-Baptiste Pourteiron, travaillé d'ambition, qui ne s'était

donné, naturellement, tant de mal que pour être mis à sa tête, Ribérac n'avait guère lieu d'être grisé par une pareille promotion. Raymond Darène, qui en devint le maire sous la Convention, pouvait écrire en toute vérité : « Notre cité ne renferme que d'humbles toits qui, par leur pauvreté et leur irrégularité, ne comportent pas même l'idée d'embellissement. »



Si tel était l'aspect de Ribérac en 1793, à plus forte raison cet aspect était-il le sien du temps de Richelieu.

Que l'on veuille se représenter un triangle irrégulier dont les trois sommets seraient marqués par l'ancienne église paroissiale ou, si l'on veut, l'emplacement du château disparu, le carrefour des rues actuelles de la Fontaine et de l'Hôtel-de-Ville et le pont de la rue Couleau sur le Ribéraguet et l'on aura la figure à peu près exacte de l'espace dans lequel était rassemblé Ribérac.

Cet espace avait été entouré de murs et de fossés pendant longtemps, mais, à l'époque où nous sommes, les murs étaient déjà tombés et il ne restait que trois portes qui devaient bientôt disparaître : la porte de l'Hôpital, à l'extrémité de la rue de la Fontaine; la porte Barrière, à l'issue de la rue du Four, et la porte de l'Ozille, du Ribéraguet ou de Couleau, près du Ribéraguet.

Deux voies seulement abordaient ce Ribéraguet : la rue du Moulin du Faure [1] qui prolongeait la rue Notre-Dame et qui, le ruisseau franchi, devenait le grand chemin de Faye; et la rue Couleau qui se continuait par la vieille route actuelle de Bordeaux. Aucune maison n'était bâtie sur la rive gauche du Ribéraguet, à l'exception de quatre ou cinq dans le prolongement de la rue Couleau constituant l'amorce de ce qu'on appela plus tard le faubourg Couleau.

Il n'y avait qu'une place : *le Pavé,* qui est la place Nationale de nos jours, mais de dimensions plus réduites, sans issue vers le bourg de Saint-Martin [2], avec halles au midi, une croix en pierre au nord.

Les places dites, de nos jours, du Triangle, d'Alsace-Lorraine, de la Liberté, sont de création largement postérieure à la Révolution et leur aménagement a procédé de la démolition des maisons qui se trouvaient là.

Retenons enfin que les rues Notre-Dame et du Four, qui constituaient la haute ville, sont les deux plus anciennes de Ribérac, et que, à part les deux autres rues nommées

---

(1) Ainsi nommée à cause d'un moulin sur le Ribéraguet, au nord-est de la gendarmerie actuelle.

(2) La rue actuelle de l'Hôpital qui part de cette place pour devenir, à la sortie de la ville, la route de Mussidan, n'a été ouverte qu'à la fin du règne de Louis-Philippe.

aujourd'hui Arnaud-Daniel et du Minage, il n'y avait, dans la basse ville, entre les maisons qui formaient la lisière occidentale du *Pavé* et le Ribéraguet que des jardins, des parcelles de pré et des chénevières, des « chénebaux », comme on disait alors. Tout le champ de foire actuel était un chénebal. Aucune des rues qui portent aujourd'hui les noms de Gambetta, de la République, de Fénelon, d'Achille-Simon n'existaient.

Signalons enfin, en bordure est de la place actuelle du Triangle, entre la rue des Argentiers et la maison de M. Brunet, un misérable petit hôpital, tout juste une maladrerie, flanqué d'une chapelle et d'un petit cimetière.

Telle est, brièvement esquissée, la physionomie de Ribérac dans la première moitié du XVIIe siècle. Il évolue là une population assez réduite de bourgeois, de petits magistrats, de chanoines, de médecins, de maîtres chirurgiens, d'apothiçaires, d'artisans, d'aubergistes, de gagne-deniers dont nous trouvons à peu près la liste dans la *liève* [1] *des rentes dues à Monseigneur le comte en sa juridiction de Ribérac faite par François Lhoste, sieur de Lagrave, son receveur pour l'année 1632* [2].

Je dis *à peu près*, car il était certains habitants qui échappaient à la rente due au comte de Ribérac, soit qu'ils en fussent exempts de droit, soit qu'ils ne fussent pas possesseurs de biens dans Ribérac, soit que leurs tenances fussent de la fondalité d'un autre seigneur comme cela était le cas pour quelques habitations dépendant de la fondalité du repaire noble de La Rivière [3], soit enfin, qu'ils fussent locataires.

---

(1) Terme de l'ancien droit français. Extrait d'un livre terrier contenant la désignation de chaque héritage, le nom du tenancier, la qualité et la quantité de la redevance à laquelle il était soumis.

(2) Cahier de 19 pages in-8°, papier; imprimé sans lieu ni date, sous couverture muette dont je dois la communication à notre collègue, M. Charmarty, de Mussidan.

Le comte de Ribérac, régnant en 1632, était François III d'Aydie qui avait épousé Anne de Raymond, malgré la désapprobation de sa mère Marguerite de Foix.

(3) Le repaire noble de La Rivière, sur la rive droite de la Dronne, Cne actuelle d'Allemans, après avoir appartenu en 1598 à René du Rieu, écuyer, sieur de La Rivière, devint, en 1631, fief de Jeanne de Gellas de Leveron et, par le mariage de sa fille Marie-Françoise avec François d'Estissac de La Rochefoucauld, entrer dans

Des rentes payées au comte par ses tenanciers, les unes étaient de la fondalité de son château de Ribérac, les autres de celle de son repaire noble de La Ferrière. Ce repaire, dont il ne restait déjà plus que des ruines au temps qui nous occupe, situé au sud-ouest du château et à quelques centaines de mètres, avait connu dans le haut moyen âge une importance héritée de l'occupation romaine, époque où il avait constitué, d'après Léon Dessalles, une de ces stations ou « mansions » par où passaient les voies de Vésone à Bordeaux et de Vergn à Saintes.

Une tradition voudrait même qu'un souterrain ait relié, dans le temps, le château au repaire, souterrain par lequel on pouvait fuir en cas de danger.

Voici donc, d'après la liève de François Lhoste, la liste des principaux tenanciers du comte dans sa ville de Ribérac.

1. Thomas Gros et Me Micheau Courcelle doivent pour leur maison avec jardin, dans la basse ville, près la porte du Ribéraguet, 5 sols et 2 gélines; pour une grange, jardin y joignant « comme ayant acquis la rente du sieur Vigier de Sieurac [1], l'an 1617, 12 deniers »; pour la maison « acquise par ledit Gros de Villatte, demoiselle de Chazerat [2], 10 s. 3 d. et 3 chapons », et pour une petite place étant au devant, 12 d. — 2. Me Léonard Aubinat, lieutenant du sénéchal [3], pour une maison et jardin

---

la famille de La Rochefoucauld. Par son mariage avec Henri de Lusignan, Marie-Jeanne-Catherine de La Rochefoucauld apporta le repaire dans la famille de son mari. Le comte et la comtesse de Lusignan le vendirent en 1729 à Joseph Darène, sieur de La Croze, docteur en médecine, dont le fils, Raymond, maire de Ribérac sous la Convention, le posséda jusqu'à sa mort (28 thermidor an VIII).

(1) Le vigier de Siorac, en 1617, était Jean de Chabans. Il avait, le 25 octobre 1602, rendu hommage au comte Armand d'Aydie et à Marguerite de Foix, seigneurs de Ribérac. Il avait été des troupes du roi Henri IV en qualité de capitaine de cent hommes d'armes. Il fit son testament en 1618. Il avait épousé, le 19 août 1583, Elisabeth de La Fillolie, fille de Gaston de La Fillolie, seigneur de Burée, et d'Adrienne de Lusignan. Il avait habité le repaire noble de La Ménardie, paroisse de Siorac.

(2) Le Chazerat, ancien repaire noble dans le bourg même de St-Sulpice-de-Roumagnac, apporté par Antoinette Villatte dans la famille de Chabans par son mariage avec Poncet de Chabans, mort le 11 mars 1619.

(3) Léonard Aubinat, bachelier en droit, juge de St-Pardoux et lieutenant du juge de Ribérac. Il avait épousé Françoise Esparvain. Son fils Jacques, sieur de La Gaudinie, avocat, lui succéda.

dans la basse ville, 10 s. et 2 ch.; pour son pré derrière ladite maison, le ruisseau du Ribéraguet passant au travers, 2 s. 6 d.; pour une autre maison y joignant, « comme ayant acquis la renthe du sieur Vigier de Siourac », 3 s., et pour son chénebal derrière sa maison de la haute ville, 5 s. — 3. Me Jean Gros, praticien, pour sa maison en la basse ville, 10 s. et 2 ch. — 4. Jean Mazerat, maréchal, pour sa maison en la basse ville, 10 s. et 2 ch. — 5. Barthou Lachèze, marchand, pour sa maison en la basse ville, 5 s. et 2 ch.; et pour une autre maison, ci-devant reconnue par Thomas de Fargue, 5 s. et un ch. — 6. Philippe Grenouillère [dont les descendants furent apothicaires pendant plusieurs générations], pour sa maison en la basse ville, 10 s. et 2 ch. — 7. Jean Baudoin, dit de Johannet, pour sa maison joignant la petite halle et « pour le dessus de la dite halle, où ledit Baudoin a fait bâtir », 10 s. et 4 ch.; pour la place d'un colombier : 12 d.; pour une autre maison, où est sa cave, joignant les fossés de la haute ville, 8 s. et un ch.; et pour encore une autre maison avec « appantif, joignant à la grande halle », 4 s. et ch. 2/3 d'un; pour un chénebal dans les fossés de la haute ville, un jardin, et un pré que le Ribéraguet traverse, 24 d. — 9. Jean Aubert, pour sa maison, 10 s. et 2 ch. — 10. Marie Ithier et Marguerite Lasserre, pour leur maison, qui joint à la halle, 8 s.; et pour deux apentifs, l'un joignant la maison susdite et l'autre cette même halle, 8 s., 1 d., ch. un et 1/4. — 11. Elie Ducher, dit Fourcaude, « pour sa maison appentif, joignant à la grande halle », 4 s. 6 d. et 3/4 ch. — 12. Arnaud Constant, pour sa « maison apentif, joignant à la grande halle », 4 s. et un ch. — 13. Helliot Dubut, boucher, pour sa maison joignant à la grande halle, 6 s. et 2 gél. — 14. Geoffre Lavandier, sellier, pour sa maison joignant à la grande halle, 6 s. et 2 gél. — 15. François Lavandier, sellier également, « pour sa maison au dit lieu », 6 s. et 2 ch. — 16. Me Jacques Bouchier, pour quatre maisons, deux places dont l'une derrière sa grange, et pour son four, 23 s., 10 d., 4 ch. et 1/3 ch. — 17. Jacques Dubut, Jean Brunet, dit Fiacre, pour une maison, reconnue par Bertrand Trequinas et Francon Dubreuilh, conjoints, et Paule Dubreuilh, veuve de feu Mr Jean Dumonteil, 32 s. 6 d. et 2 ch. — 18. Bertrand Vermineau, « pour sa maison, par luy acquise de Jean de Ladouaire, provenant de Sr Jacques Bouchier », 7 s. et un ch. — 19. Izaac Bouchier, pour sa maison joignant à la grande halle, 7 s. 6 d. un ch. et 1/3. — 20. Me Antoine Desguillaume, pour une maison avec jardin, par lui acquise des

(1) Cette maison dans la haute ville devait devenir, plus tard, la demeure de Joseph Beau, sieur de La Bénéchie, juge sénéchal de Ribérac. Elle confrontait, du midi, à la rue Notre-Dame et, du levant, à la maison appelée aujourd'hui l'auberge du Château, une ruelle les séparant. Tombée en ruine, elle fit place à de vagues ateliers dont la démolition a permis de réaliser une partie de la place de la nouvelle église.

héritiers de feu Odet Faure, 35 s. et 2 ch. — 21. Jean Chantagrel, pour sa maison en la basse ville, 15 s. et 2 ch. — 22. Thoinette Villatte, d[lle] de Chazerat, pour sa maison joignant à la grande halle, et pour son chénebal, 22 s. 6 d.; plus pour un pré en la paroisse de Villetoureix, « cy devant reconnu par François Villatte, capitaine Labourderie », 20 s. et 2 gél. — 23. M[e] Annet Chevalier, pour sa maison en la basse ville, 27 s. et 2 ch. — 24. M[e] Jean Baudoin, avocat, pour une maison, qu'il a eue par échange de S[r] Jacques Bouchier, appelée la maison de Peyrot de Marpault, 18 s. et un ch. — 25. S[r] Jacques Bouchier, marchand, pour sa maison, jardin et pré y joignant, appelée « la maison du jardrain », 5 s. et 2 ch.; pour celle acquise de maître Jean Baudoin, avocat, 5 s. et un ch.; pour deux autres maisons, joignant à la maison du jardrain, et pour un pré bordant le Ribéraguet, 22 s. et 4 gél.; et « pour l'advancement d'une maison dans la rue, 2 s. et 6 d. — 26. Pierre Ouvignon, dit Froment, pour la maison par lui acquise des soins de Guillaume Gonnet, et partie de celle acquise par Antoine Boulle, pintier, tous deux, 27 s. 6 d. et 2 ch. — 27. Pascal Baudoin, marchand, pour sa maison en la basse ville; une autre « appellée à Suary le barbier »; une étable « on soulloit être la maison appellée de Guarandet »; pour le ballet étant entre les deux maisons, et pour la vigne « appellée de justice », 8 s. 8 d. 2 ch. — 28. Pierre Baudoin, chirurgien, pour sa maison, joignant à la grande halle, 4 s. 2/3 d'un ch. — 29. M[e] Pierre et Marguerite Gay, pour leur maison, et pour une autre avec jardin, joignant au minage [1], 24 s. 6 d. un ch. — 30. Marguerite Lamy, pour sa maison en la basse ville, 10 s. et un ch. — 31. M[e] Guy de Poulard, pour la maison qu'il a acquise de Guillaume Gonnet, et pour un jardin, 11 s. 6 d. un ch. — 32. Mathurin Chapeau, pour sa maison en la basse ville, 12 s. un ch. — 33. Pierre Murgeaud et Anne Dupuy, conjoints, « pour leur maison, provenue de feu Jarry », 18 s. 9 d. un ch. — 34. Maître Annet Lucet, chirurgien, pour sa maison en la basse ville, 6 s. 9 d. et 1/2 ch.; et pour sa vigne de Puymie, froment, 3 boisseaux et 5 s. — 35. François Lamy, apothicaire, pour sa maison en la basse ville, 18 s. 2 ch. — 36. Simon Deronel, maréchal, pour trois maisons et « deux petits jardins appellés du Moullin du Faure [2] », 37 s. 6 d. 3 ch. — 37. M[e] François de Rouffailliac, notaire royal, pour partie de sa maison, 4 s. 9 d. un ch.; pour son jardin, son pré traversé par le Ribéraguet et son chénebal,

---

(1) Le minage occupe successivement, sous l'ancien régime, deux emplacements. Logé, en premier lieu, dans une maison située dans la rue nommée aujourd'hui, précisément, rue du Minage, mais jadis rue Traversière, il émigra par suite de vente de l'immeuble, rue Notre-Dame, à peu près en face de la place de la Nouvelle-Eglise, soit au n° 21 de cette rue. Il s'agit là évidemment, du premier emplacement.

(2) « Dufaure » dans le texte.

5 s. 6 d. — 38. Jean Doncapiègne, pour sa maison en la haute ville, 6 s. 6 d. 2 gél. journal[1] un. — 39. Annet Dupuy, cordonnier, pour sa maison et jardin en la haute ville, provenant de Geofre et François Levandier, 4 s. — 40. Pey Lagrange et sa sœur, enfants de feu Nicolas Lagrange, pour leur maison et jardin en la haute ville, provenue de feu Chambaudou, 5 s. 6 d. 1/2 ch. — 41. Léonard Enffant et Marsalle Boytetye, pour leur maison, provenue du même Chambaudou, 4 s. 6 d. ch. 1/4 et 1/2. — 42. Françoise de Beauroys, femme d'Etienne Dupuy, pour sa maison et jardin, provenus de feu Chambaudou, 5 s. 6 d. 1/2 ch. — 43. Etienne Dupuy, tailleur, pour sa maison et jardin, provenus de feu Chambaudou, 2 s. 2 d. ch. 1/2 quart et la moitié d'un demi-quart. — 44. Phelip Dulac, dit Laverdin, pour sa maison et jardin en la haute ville, joignant au « Four à bant » [le four banal] et le jardin joignant la muraille du château, 6 s. une gél., un journal. — 45. Odet Raveau, S^r de La Coste, pour sa maison et jardin en la haute ville, provenus de François Villatte, capitaine La Bourderie, 5 s. et un ch. — 46. Pierre de Fargues, dit Missou, pour sa maison, provenue de François Demonti, dit Carton, 5 s. et un ch. — 47. Jeanne Faure, veuve de feu Mistanflou, pour partie de sa maison, « tout ainsi que compris le vieux cabinet et basse court, apentif et jardin pronuë de feu sieur Dupuy », 6 s. et 2 gél. — 48. Me Jean Joubert, « appoticaire », pour le dernier de sa maison et jardin en la haute ville, 15 d. — 49. Guillemette Villatte, veuve de feu Geoffroi Laronze, tailleur, pour sa maison et jardin, 3 s. 2 ch. — 50. Thonie Vivie, veuve de feu Verthamon, pour sa maison et jardin en la haute ville, provenue de feu Odet Vivie, son père, 7 s. et 4 d. — 51. Arnaud Rigaud, pour son jardin joignant aux murailles du château, 2 s. 6 d.; et pour autre jardin, « étant dans les fossés près la fontaine du simentière et le devant de sa maison », 5 s. Plus, ledit Rigaud et Jeannette du Burguet, veuve de feu Labourderie, pour son jardin, provenu de Geoffret et François Lavandier [voir art. 14 et 15], 2 s. 6 d. — 52. François Lhoste, dit Cadet, pour le chénebal dans les fossés, par lui acquis de Guillaume Gounet, 6 s. — 53. Les héritiers de feu Arnaud Rigaud, prieur du Chalard, pour le jardin étant dans les fossés, « dernier leurs maisons », 9 s. — 54. Oudoin Poulard, pour son jardin joignant le moulin du Faure, 18 d. — 55. Thomas Gros [déjà signalé à l'article 1], Pierre et Paule Germain, pour une pièce de terre aux Charbonniers[2], « joignant au chemin que l'on va à Faye », 4 s. 6 d. un journal. — 56. Sr Jacques Bouchier [déjà signalé aux articles 16 et 25], marchand, Jeanne Debordieu, veuve de feu Geoffret Chazaud, sieur de Fouchereau, Pierre, Paulle, Jean et Jeanne Domengé, cohéritiers Mar-

---

(1) Une journée de travail.

(2) Pour Les Charbonnières, plus connues aujourd'hui sous le nom de « Les Graves ».

tin Moulac, pour une pièce de vigne et terre aux Charbonniers, autrement les Graves : froment 2 boisseaux. — 57. Ladite Jeanne Debordieu, pour autre vigne, joignant à la susdite, froment un boisseau et 18 d. — 58. Me Jean Montet, François Gérard, dit Burellon, Oudet et Martial Dumas, pour une vigne aux Graves, 7 s. — 59. Jean Besson, dit Petit, pour une place nouvellement arrentée « au-dessus la bo[u]cherie, pour bâtir une maison, 5 s. — 60. Les hoirs Marty Moulac, pour leur maison en la basse ville, 5 s. et la moitié d'un ch. — 61. Jean Roullet, à cause de sa maison, provenue de M. François Pichardie, 7 s. 6 d. — 62. Les hoirs d'Etienne Brunet, à cause d'une maison en la haute ville, provenue de Rouly, 3 s. 6 d. — 63. Pascal Noel, cordonnier, à cause d'une maison, provenue de maître Hélie Guichard, 18 s. — 64. Les hoirs Gabriel Gentieu, dit Maury, tailleur, pour leur maison et jardin joignant au chemin Chizarel, 6 livres et une gél.; et pour le chénebal étant dans les fossés, provenant de Jean Baudoin [voir art. 7], 2 s. — 65. Les hoirs de Guilhem Lhoste, Sr de Louvet, et les hoirs d'Etienne Brunet, dit Fiacre, à cause de leurs maisons étant sur les fossés anciens [1], 2 s. 9 d.; et à cause du jardin dudit Lhoste, sur lesdits fossés, 3 s. 9 d. la moitié d'une gél. — 66. Guillemette Villatte [déjà citée art. 49], veuve de feu Geoffroi Laronze, tailleur, à cause d'un lopin de jardin joignant au clos des Chazauds et d'un chénebal, 10 d. — 67. Simon Gannuelle, menuisier, pour sa maison en la basse ville, 9 d. — 68. Gabrielle du Verdier, veuve du feu capitaine Audebert, à cause d'une maison avec jardin joignant au grenier du château, provenus de Me Christophe Sallagon, 5 s. une gél. — 69. Jean Lamond, à cause de sa maison, provenue dudit Sallagon, 18 d. — 70. Marguerite Vallade, pour un lopin de jardin « où souloit avoir une maison acquise par feu Me Jean Vallade », 3 s. 6 d. — 71. André Duluc, à cause de sa maison, provenue de feu Pierre Baudoin, dit Meynardou, de Lucas Dubreuil, Marion Berthié, 21 d. et une gél. — 72. Catherine Dufraisse, pour sa maison joignant au Ribéraguet, provenue de feu Jacques Raveau, 6 d. et une gél. — 73. Me Armand Mège, pour sa maison, par lui acquise de Louise Ducher, veuve de feu Me Antoine de Lavergne, chirurgien, provenue de feu Jacques Raveau, 3 s. — 74. Martial Soudou, pour sa maison, provenue de feu Martin Faur, maréchal, 3 s. — 75. Les hoirs de feu Jean Borie, pour leur maison en la haute ville, 5 s. — 76. Les hoirs de Me François Pichardie [voir art. 61], pour leur maison, provenue du grand Ricard, 5 s. — 77. Bernard Dumouly, à cause de sa maison et jardin, provenus des Aubineau (ou Aubinat), 2 s. 6 d. — 78. Thonie Vivie [voir art. 50], veuve de feu Me Jean Verthamon, pour un chénebal et un jardin dans les fossés, 10 s. — 79. Jean Lazare, tailleur,

---

(1) Ce qui indique que les défenses de la ville comportaient deux sortes de fossés.

et Marguerite Borie, pour leur maison, 3 s. 6 d. une gél. — 80. Mᵉ François Chevalier, le jeune, à cause de sa maison en la basse ville, joignant à la maison des Dubreuilh de La Rigaudie, 2 s. 6 d. — 81. Jean Domengé, fils de feu Guillaume, pour une maison par lui acquise de Domengé La Serre, provenue de Jean Daudignac, dit de Mangou, appelée à La Combe, 3 s. — 82. Mᵉ Léonard Aubinat [voir art. 2], lieutenant de Ribérac, tant pour partie de sa maison que pour sa vigne des Graves, 15 s. — 83. Bernard et Guillaume Hugon, pour leur maison, ci-devant reconnue par Marguerite Mounet, 10 s. — 84. Les hoirs Geoffret Cazaud, pour leur maison ancienne et cave, provenues de feu Pey Gentieu, et autres provenues de Pierre Faure, dit de La Paulilhe, 21 s. 3 d. — 85. Les hoirs Helliot de La Renaudie, dit Trozirat, pour leur maison en la haute ville, 18 d. et moitié d'une gél.

On aura remarqué qu'aucun des chanoines de la collégiale ne figure dans cette liève. C'est que, précisément, ils étaient du nombre de ceux qui tenaient leur habitation à loyer et par là échappaient à la rente. Une exception, pourtant, concerne « Mᵉ Jacques Montilhou, prestre chanoine, dit La Roze », et encore est-ce pour une pièce de terre hors de Ribérac, qu'il possède en commun, en la paroisse de Saint-Martial, avec Catherine Dufraisse et d'autres et sur laquelle il est dû 4 boisseaux de froment, 2 sols d'argent et une géline.

MM. Aubisse, Corneille et Coussirou ont signalé dans un travail récent [1] la modicité des redevances en argent payées en 1746 par ses tenanciers au marquis de Mirabeau dans la paroisse de Bas (*Aubas*) en Périgord. Les lignes qui précèdent confirment cette modicité.

Restent les chapons et les gélines. Or, sait-on combien valait une poule? En 1680, une poule valait 10 sols à Périgueux, donc, vraisemblablement moins en 1630 et à Ribérac. Ce prix est nettement indiqué dans l'aveu suivant :

Le 11 février 1680, en la ville de Périgueux et maison de Jean-Jacques Bessot, sieur de Lamothe, par-devant Mᵉ Chastaignon, notaire royal, Guilhem de Loubiat, comme fils et héritier de Pierre de Loubiat, dit Petrus, laboureur, habitant du village des Combes, paroisse de Boulazac, reconnaît tenir de la fondalité du sieur de Bessot, sieur de

---

(1) « Seigneur et Tenanciers », dans le *Bull. de la Soc. hist. et archéol. du Périgord*, tome LXXIV (1948), p. 70.

Lamothe [1], un pièce de terre à présent convertie en vigne, située au lieu de Puisarry, confrontant avec la vigne du dit sieur de Bessot par le haut et avec le bois et vigne des biens de feu Anthoyne Eyraud, vivant médecin, de deux côtés, et pour raison de la dite pièce devoir au dit sieur de Bessot annuellement la somme de dix sols ou une poule au choix du dit sieur de Bessot, de rente annuelle [2].

Emile Dusolier.

L'EGLISE DE MONPAZIER

L'église de Monpazier, sous le vocable de saint Dominique, s'élève dans le quartier nord-est de la Bastide, tout près de la place publique. Cette situation de l'église par rapport à la place est pour ainsi dire la règle : nous l'observons à Beaumont, à Montflanquin, à Sauveterre-de-Guyenne, à Monségur [3]. De cette façon, l'église peut entendre les bruits de la ville sans les craindre. « Admirable harmonie de disposition urbaine... qui contraste avec le désordre de nos lotissements. L'histoire met longtemps à servir de leçon à l'administration et aux législateurs modernes [4]. »

Sur cette église, classée comme monument historique en 1862, nous avons quelques documents : en 1286, il est déjà question d'elle dans une convention passée entre les consuls de Monpazier et le chapitre de Capdrot; le 24 avril 1289, Edouard Ier affecte une partie des amendes à sa construction; en 1462, Géraud Maurichon, de Périgueux, élève la charpente et la toiture; le 14 juillet 1490, ordonnance de Pons de Salignac, évêque de Sarlat, autorisant le chapitre à faire construire un chœur; en 1506, achèvement du chœur par MM. du chapitre après un différend qui s'était

---

(1) Probablement le fils de Pierre de Bessot, l'auteur du « Livre Journal », paru dans le *Bulletin* précité, t. XX (1893).

(2) Extrait des archives personnelles de Me A. Léonardon, notaire honoraire à Ribérac.

(3) Mollères fait exception à la règle, à cause de la présence d'un château antérieur; mais alors on a logé l'église symétriquement au sud-est de la place.

(4) Gaston Carrère : *Voyage en Agenais*, p. 87.

élevé à ce sujet entre eux et MM. les Consuls, sindic et communauté de Monpazier [1]; les 18 brumaire et 8 messidor an II, arrêtés de la municipalité ordonnant la destruction « des emblèmes qui existent aux voûtes et à la porte ».

Tarde écrit, en relatant l'élection de l'archiprêtre de Capdrot, le 24 octobre 1485 : « ...les chanoynes sortans du cœur se retirent en la chapelle de Ste Anne qui en est ladicte esglize eslue pour faire le *scrutinium*... » [2]. D'où il résulte qu'en 1485 il y avait et un chœur et une chapelle dédiée à sainte Anne.

D'autre part, un acte du 22 juin 1684 dit qu'à cette date, les Pénitents blancs donnèrent et délaissèrent « à Géraud Delaire... un tumbeau dans la *chapelle* NOUVELLEMENT *construite*, joignant la grand esglize... [3] ».

M. le marquis de Fayolle est un des premiers archéologues qui ont étudié l'église de Monpazier [4]. Au Congrès archéologique tenu à Périgueux en 1927, M. J. Banchereau y a consacré aussi un mémoire qui, évidemment, a été rédigé à l'aide de quelques notes incomplètes [5].

Aucune des études publiées à ce jour n'a été accompagnée de plans complets du monument. Le Guide archéologique du Congrès de Périgueux donne un plan, d'après Rapine, mais je dois en déclarer l'exactitude suspecte, et l'indication de certaines légendes erronée. M. Seguy, architecte, a bien voulu établir une coupe longitudinale et une coupe transversale, que je lui sais un gré infini de m'avoir communiquées : rien ne saurait mieux marquer les points principaux qui doivent retenir l'attention de l'observateur.

Cette église est un beau vaisseau de 37 m. 80 de longueur sur 11 m. 80 de largeur. Il n'y a qu'une seule nef, à trois travées, couverte de voûtes d'ogives; deux chapelles latérales formant transept et un vaste chœur polygonal complètent cet ensemble.

---

(1) *Bull. Soc. Archéol. Périg.*, t. II, p. 27.

(2) *Les Chroniques...*, éd. de Gérard, p. 199.

(3) Archives comm. de Bergerac, Fonds de Pourquery de Boisserin, case 1, liasse 2.

(4) *Bull. Soc. Arch. Périg.*, t. XVII, p. 482.

(5) *Congrès archéol. de France*, XC^{e} session (1928), pp. 146-151.

INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE

Nef. — Les ogives de la nef retombent sur des chapiteaux couronnant de fines colonnes engagées. Les nervures ont simplement leurs arêtes abattues par un large chanfrein. Trois chapiteaux sont ornés de feuillages; deux, au sud, étaient enrichis d'armes avec supports aujourd'hui malheureusement martelées. Les bases des colonnes se composent d'une plinthe carrée sur laquelle sont placés deux tores très aplatis d'inégale grosseur; certaines sont ornées de griffes. La plinthe repose sur un stylobate en grande partie détruit.

Notons qu'à l'angle nord-ouest, les nervures de la première travée ont un agencement commandé par la saillie du clocher, et qu'à l'est, celles de la troisième travée retombent sur des culots d'une extrême simplicité.

Deux fenêtres existent dans le mur du nord et trois dans celui du sud; une rose se trouve au-dessus de la grande porte d'entrée. Une autre porte, beaucoup plus petite, s'ouvrait dans le mur du nord et communiquait avec le cimetière.

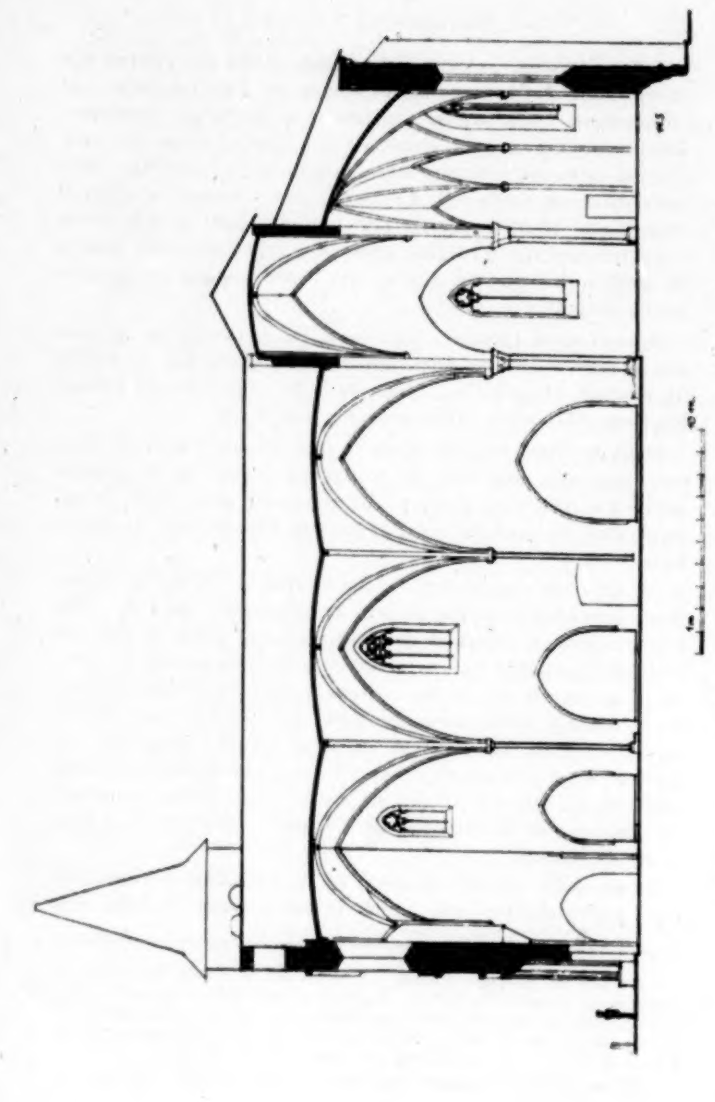
Au droit de chaque travée, des chapelles ont été ajoutées. Nous ignorons l'époque de leur construction, sauf de l'une d'entre elles, la chapelle de Fargues [1], qui porte la date de 1521. Suivant leur âge, ces chapelles sont couvertes de voûtes d'ogives ou de voûtes à liernes, une seule est revêtue d'un lambris. Elles communiquent avec la nef par des arceaux inégaux de hauteur et d'ouverture. Trois de ces arceaux sont décorés de roses : le gracieux motif a été très employé en Quercy autour de 1500 [2]. Une seule sculpture sur l'arceau de la chapelle de Fargues : elle est d'un réalisme saisissant.

La chapelle qui est au nord de la troisième travée offre une particularité; elle était primitivement fermée sur

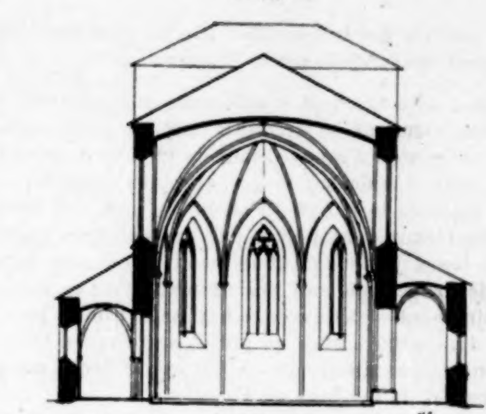
---

(1) Les de Fargues étaient seigneurs de Marsalès. En 1725, un Geoffroy de Fargues demandait « d'être enterré dans l'église de Monpazier, dans la chapelle des Cinq-Plaies, sur la droite en entrant » (Arch. munic. de Bergerac). L'existence d'une chapellenie des Cinq-Plaies de N.-S. J.-C. est attestée dès 1597 (R.P. Carles).

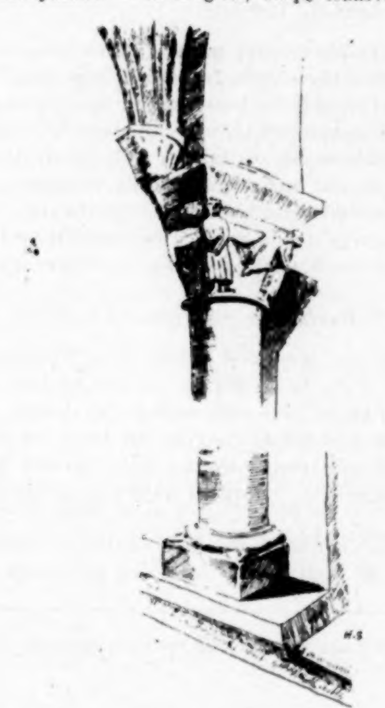
(2) On trouve les mêmes roses dans l'église voisine de Fongalop.



Monpazier. — L'église, coupe longitudinale (côté N. de la coupe).



Monpazier. — 1. L'église, coupe transversale.



2. Chapiteau N.O. du transept et retombée des nervures de la 3me travée.

l'église et ouverte sur le cimetière par un grand arc ogival dont les deux côtés descendent jusqu'au sol [1].

Transept. — Le transept a une voûte surexhaussée dont les nervures viennent se terminer sur de petits culs-de-lampe. La clé s'orne d'un croissant de lune et de cinq étoiles. Deux arcs doubleaux, larges et plats, séparent cette travée du reste de la nef et du chœur. « Fait très étrange, ces arcs doubleaux sont portés par des colonnes *romanes* depuis les bases jusqu'aux chapiteaux », où sont figurés, au nord des anges, au sud des animaux. « Ces colonnes sont certainement antérieures à l'église actuelle; proviennent-elles d'un autre édifice ou plutôt ne faisaient-elles pas partie d'une église antérieure? » Tel est le problème posé dès 1890 par M. le marquis de Fayolle.

Deux chapelles de la même époque que le reste de l'œuvre figurent les bras du transept.

Abside. — L'abside a cinq pans. Quatre fenêtres, dont l'une a été bouchée, l'éclairent. Les ogives rayonnent autour d'une clé qui est intacte et conserve un agneau crucifère; de petites ogives supplémentaires réunissent le doubleau à la clé. Les chapiteaux ont un tailloir polygonal; deux sont très mutilés; trois ont une décoration de feuillages; sur le premier à droite sont sculptés deux petits bustes. Côté de l'Evangile, une porte donne accès à la sacristie qui est recouverte d'une voûte d'ogives à liernes et tiercerons.

Extérieur de l'église

La façade fut très remaniée à différentes époques.

Au XIVe siècle, à droite du portail, on creusa dans l'épaisseur du mur un enfeu de forme ogivale. La largeur en est de 2 mètres et la profondeur de 0 m. 80. Dans un angle du cintre, à gauche, une pierre avance pour former bénitier. Des gonds, à l'extérieur, indiquent qu'il y avait un système de fermeture.

Dans la première moitié du XVIe siècle, on construisit, au nord, une tour dont l'étage inférieur est voûté en ber-

---

(1) C'était sans doute une chapelle funéraire formant comme un vaste enfeu.

ceau. On accède à l'étage au-dessus de la voûte par un étroit escalier creusé dans le contrefort, et les étages supérieurs sont desservis par un escalier en vis porté, dans l'angle nord-ouest de la nef, sur un gros culot mouluré [1]. Ce clocher est extérieurement sans grand caractère [2].

« Vers 1550, on refit de portail d'entrée, surmonté d'une rose, et le pignon dut alors être reconstruit en partie; le portail est en plein cintre, à plusieurs archivoltes moulurées, surmontées d'une frise également en plein cintre décorée d'arabesques et de médaillons. De chaque côté se dressent de hauts pinacles portant des putti et, au-dessus de la frise, le larmier est surmonté d'une haute accolade terminée par un socle destiné à soutenir une statue au niveau de la rose. » L'ouverture de la porte est divisée en deux par un trumeau qu'ornait autrefois une statue, et le tympan montre encore cette inscription :

LÈ PEUPLE FRANÇAIS
RECONNOIT L'EXISTANCE DE
L'ÊTRE SUPRÊME ET L'IMMOR
TALITÉ DE L'AME

inscription que firent graver les Jacobins. Ce portail, très mutilé, est peut-être un peu lourd d'aspect, mais il ne manque pas cependant de virtuosité dans sa sculpture.

La nef est épaulée, au droit de chacun des doubleaux, par des contreforts dont les parties basses sont englobées dans les murs des chapelles. « La voûte du transept est surmontée d'une grande chambre rectangulaire dont la présence ne peut s'expliquer que par le désir de fortifier l'église à une époque très peu postérieure à la construction, avant le prolongement du chœur par le chevet polygonal. »

∴

Mobilier

Le mobilier de l'église était assez important avant la Révolution, mais il ne nous en reste que le souvenir! Deux

---

(1) Le noyau de l'escalier, mouluré d'une main courante hélicoïdale, est à rapprocher de celui qui, à la cathédrale de Sarlat, part de la salle capitulaire.

(2) Le clocher de l'église de Molières est monté, lui aussi, à l'angle N.-O. de l'église, partie sur l'église, partie à l'extérieur. — Notons que la partie haute du clocher a dû être remontée au XVII[e] siècle.

pièces de tapisseries des Gobelins, « l'une représentant la naissance du Sauveur et l'autre l'adoration des Mages », disparurent en janvier 1791 [1]. On voit encore le corps d'une belle statue de bois représentant saint Dominique; la tête est au Musée de Périgueux, auquel elle fut donnée — fort mal à propos — par M. l'abbé Bouledoire. Il reste aussi une statue de bois d'une Vierge à l'Enfant.

∴

Les stalles

La translation du chapitre de Capdrot à Monpazier, en 1492, est, sans doute, le motif qui a fait placer des stalles dans le chœur. Au lieu d'être disposées de chaque côté de l'autel, ces stalles épousent les cinq pans de l'abside. Leur rajustement à l'emplacement actuel est évident.

Au nombre de 35, ces stalles forment deux rangées, la première plus basse que la seconde. Elles se composaient de trois parties : les sièges, les hauts-dossiers et les couronnements; mais les sièges seuls ont été conservés et on a détruit les hauts-dossiers et les dais.

Les enfants de chœur du temps de l'abbé Rey se rappellent très bien que le sacristain d'alors — dénommé Grelot — utilisait leurs débris pour chauffer la sacristie! Qui corrigera l'incurie des hommes?

Etudions les sièges en détail : ils sont séparés par des parcloses dont le bord antérieur s'orne, en haut, d'une colonnette octogonale; des têtes fantastiques décorent dix des miséricordes dont la majeure partie est gracieusement fouillée pour se dégager en bouquets de feuilles et de fleurs, fleurs de lys stylisées ou églantines, qu'on dirait cueillies toutes fraiches dans une haie voisine...

L'extrémité des stalles disposées sur une même ligne offre, à l'extérieur, des panneaux sculptés [2].

---

(1) Archives municipales et *Bull. Soc. Archéol. Périg.*, t. LXVIII, p. 159.

(2) Au sujet de ces stalles, voir *Bull. Soc. Archéol. Périg.*, t. LXIV, p. 84, et t. LXVII, pp. 74-77. — Dans le Guide du Congrès de Périgueux, p. 149, M. J. Banchereau écrit qu'elles furent « apportées de l'abbaye de Cerdos ». Je me demande où M. Banchereau a puisé ce renseignement?

∴

Les cloches

Les cloches ont fait l'objet, dans le *Bulletin,* d'une communication complète [1].

∴

Les reliques

L'église de Monpazier possède une relique de la vraie Croix, et cette relique jouissait dans la région d'une certaine renommée. L'archiprêtre, désireux de voir ce culte se développer, faisait, de temps en temps, imprimer des attestations de guérisons. C'est ainsi que le 14 février 1791, il rendit publiques deux guérisons en publiant les lettres qui les rapportaient [2].

Le reliquaire, en argent, est muni d'authentique.

Docteur R. Lhonneur.

BIBLIOGRAPHIE

Jean Secret. — *Le Périgord.* Préface de M. Yvon Delbos, ministre de l'Education nationale. Editions Havas (Périgueux, impr. Fontas [1949]) In-8°, 130 p., nombr. ill. et cartes.

« Secrétaire général du Syndicat d'Initiative, l'auteur de ces pages, d'une si pure transparence, est devenu très vite l'efficace serviteur de la cause touristique en Dordogne. Nul plus que lui ne contribue au prestige de cette province aux cent sourires mais au charme unique. »

On ne saurait exprimer mieux que ne l'a fait notre Grand Maître de l'Université, les sentiments de sympathie et de reconnaissance que notre charmant collègue Jean Secret a su inspirer à ses concitoyens par les beaux travaux qu'il a consacrés au Périgord et par l'action généreuse qu'il mène en faveur de son pays d'adoption.

---

(1) T. LXIX, p. 272.
(2) *Id.*, t. LXIII, p. 381.

Il en est vraiment le « Pèlerin passionné » : après en avoir, avec Georges Rocal, dénombré les châteaux, il a remis ses pas dans ceux de Brantôme, d'Eugène Le Roy, de Fénelon ; il prépare sur nos églises romanes une étude qui comblera les vœux des archéologues. Aussi bien nul n'était plus qualifié pour brosser d'un alerte et frais pinceau ce « portrait » du Périgord dont les Editions Havas ont assuré la luxueuse mise en cadre et la plus large diffusion.

Le nouvel ouvrage de Jean Secret n'est, à proprement parler, ni encyclopédie départementale, ni un guide de type classique, ni un album, mais il les supplée tous fort agréablement.

Géographie, Histoire, Industrie et Commerce, Agriculture et Elevage, Tourisme, Littérature, Gastronomie ! C'est bien tout le Périgord, celui d'hier et celui d'aujourd'hui que Jean Secret s'est attaché à évoquer et à animer, — à l'intention particulière du grand public et des visiteurs qu'attirent, chaque année toujours plus nombreux, nos grottes peintes, nos coupoles, nos pâtés truffés et nos sites.

Le succès qui a accueilli le premier tirage du *Périgord* et l'annonce d'une nouvelle édition, revue et augmentée, prouve assez que la formule neuve adoptée par l'auteur était la plus opportune, à condition d'avoir la culture, le talent et la flamme de Jean Secret, d'être renseigné, de bien voir et de bien dire, comme lui.

G. L.

AVIS IMPORTANT

En prévision de la publication du tableau des membres de la Société au début de 1951, nos collègues qui auraient changé d'adresse ou qui désirent apporter des modifications aux renseignements les concernant sont priés d'en informer M. le Secrétaire général avant la fin de l'année.

Le Directeur, G. Lavergne.

PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ

"LE PÉRIGORD PRÉHISTORIQUE"

Essai de géographie humaine

par D. PEYRONY

Un vol.. 300 frs

Essai de bibliographie périgourdine, par A. de Rouméjoux, 95 fr.

Sigillographie du Périgord, par M. Ph. de Bosredon, 1 vol., (le complément est épuisé), 600 fr.

Inscriptions antiques du Musée du Périgord, par M. Espérandieu 1 vol., 175 fr.

Bibliographie générale du Périgord, par MM. A. de Roumejoux, Ph. de Bosredon et F. Villepelet, tomes 3 et 4 (les autres sont épuisés), 500 fr.

Exploration campanaire du Périgord, par MM. Brugière et Berthelé, 400 fr.

Histoire de la ville de Périgueux jusqu'au traité de Brétigny, par M. R. Villepelet, 1 vol., 250 fr.

Additions et corrections à l'Armorial du Périgord, par le Cte de Saint-Saud, 1 vol., 180 fr.

Magistrats des sénéchaussées, présidiaux et élections, par le Cte de Saint-Saud, 1 vol., 125 fr.

Vesunna Petrucoriorum. Histoire d'une petite ville à l'époque gallo romaine, par P. Barrière, 1 vol. ill., 275 fr.

La Dordogne militaire. Généraux de division. Chronologie de 1814 à 1932, par J. Durieux, 1 broch., 30 fr.

Inventaire du Trésor de la Maison du Consulat de Périgueux, publié par le chanoine J. Roux, 1 vol., 95 fr.

Escaliers de logis périgourdins, par M. Dannery, 1 vol., 150 fr.

Les grands travaux de voirie à Périgueux au XIX*e siècle*, par M. Fournier de Laurière, 1 vol., 120 fr.

Les ex-libris et fers de reliure périgourdins, par le Dr Lafon, 1 vol., 750 fr.

Topographie agricole de la Dordogne, an IX, d'André de Fayolle, publiée par J. Maubourguet, 1 vol., 150 fr.

Le Livre Vert de Périgueux, publié par le chanoine J. Roux et J. Maubourguet, 2 vol., 350 fr.

Notre-Dame-des-Vertus, par le chanoine Lavialle, 1 broch., 30 fr.

La petite ville de Beaumont-du-Périgord pendant la Révolution, par le professeur L. Testut, 2 vol., 900 fr.

La bastide de Beaumont, du même, 2 vol., 1.000 fr.

La vie communale à Beaumont, du même, 1 vol., 195 fr.

Les Amis de la Constitution, du même, 75 fr.

Le prix des exemplaires du *Bulletin* actuellement disponibles est, pour les années antérieures à 1894, le fasc., 35 fr.

Pour les années suivantes, le fasc., 30 fr.

(Ces prix sont majorés de 15 % pour les personnes ou collectivités qui n'appartiennent pas à la Société.)

Frais d'envoi à la charge du destinataire.

Le Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord paraît tous les trois mois et forme un volume à la fin de l'année.

Les Sociétés savantes auxquelles le Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord est adressé sont priées de vouloir bien nous faire parvenir leurs publications en échange.

Le Bulletin est envoyé gratuitement à MM. les membres de la Société.

Il ne contient que des documents inédits.

Adresse du Président : M. le Dr Ch. Lafon, 35, rue Louis-Mie, Périgueux.

» Trésorier : M. H. Corneille, 6, avenue Cavaignac, Périgueux.

» Secrétaire-général : M. Géraud Lavergne, 18, rue du Plantier, Périgueux.

TIRAGES A PART.

La Société autorise le tirage à part des articles, mémoires et documents insérés dans le *Bulletin*, sous la condition expresse qu'au verso du titre figurera cette mention : « Extrait du *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*. »

MM. les membres de la Société qui désireront profiter de cette faculté devront prévenir le Secrétaire Général au moment de la remise de leur manuscrit, ou, au plus tard, en rendant les épreuves du *bon à tirer*.

Pour tous autres renseignements, s'adresser à l'Imprimerie RIBES.